RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

depp
Statistique publique de l'éducation

NOTE D'INFORMATION

n° 26.50 – Novembre 2026

Dans les établissements du second degré, neuf enseignants sur dix effectuent des missions complémentaires rémunérées en 2024-2025

En 2024-2025, au-delà de leur obligation réglementaire de service, 90 % des enseignants des établissements du second degré effectuent au moins un type de mission complémentaire parmi celles étudiées : enseignement, professeur principal et autres missions hors enseignement. Ils sont 57 % à en exercer au moins deux. Le cumul de ces dispositifs est particulièrement fréquent parmi les enseignants des formations en collège situés en REP+ et ceux des formations professionnelles en lycée. Les enseignants exerçant en milieu rural et dans des petits établissements, et ceux âgés entre 40 et 49 ans sont également plus concernés. Parmi les enseignants des disciplines générales, les professeurs d'EPS sont les plus nombreux à cumuler les trois types de missions. En cinq ans, la part des enseignants réalisant au moins un type de mission complémentaire a augmenté, dans un contexte de mise en place du Pacte enseignant en 2023. Cette hausse est particulièrement marquée parmi les professeurs des écoles qui exercent dans le second degré et les contractuels ou maîtres délégués qui en réalisaient le moins souvent cinq ans auparavant. Leur écart avec les autres catégories d'enseignants s'est ainsi réduit.

Ministère de l'Éducation nationale
Directrice de la publication : Magda Tomasini
Auteures : Eva Baradji et Margot Christensen, DEPP-A5
Édition : Johanna Sztanke
Maquettiste : opixido
e-ISSN 2431-7632



Dans le second degré,
57 %
des enseignants effectuent plusieurs types de missions

En collège REP+,
64 %
exercent au moins deux types de missions

En milieu rural,
29 %
cumulent trois types de missions

▶ Dans les établissements du second degré, chaque enseignant a une obligation réglementaire de service (ORS), définie en fonction de son corps (15 heures pour les agrégés, 18 heures pour les certifiés, etc.). Au-delà de cette ORS, il peut être amené à accomplir des heures et missions supplémentaires. Plusieurs publications précédentes ont abordé ces dernières de manière séparée **(voir bibliographie en ligne)**. Comment se cumulent les différents types de missions ? Quels enseignants effectuent un plus grand nombre de missions ? Dans quel contexte ? Trois catégories sont distinguées : les missions d'enseignement, comprenant les heures supplémentaires (HSA ou HSE) et les missions de remplacement de courte durée (RCD) ; la fonction de professeur principal ; et les autres missions hors enseignement, comprenant les missions particulières indemnisées (IMP) ainsi que les missions du Pacte enseignant hors RCD (les enseignants peuvent, par exemple, avoir un rôle de référent numérique, faire du soutien scolaire, réaliser des projets pédagogiques etc.) **(voir définitions en ligne)**. Ces missions, parfois imposées par les besoins du service, ne relèvent pas toujours d'un choix individuel.

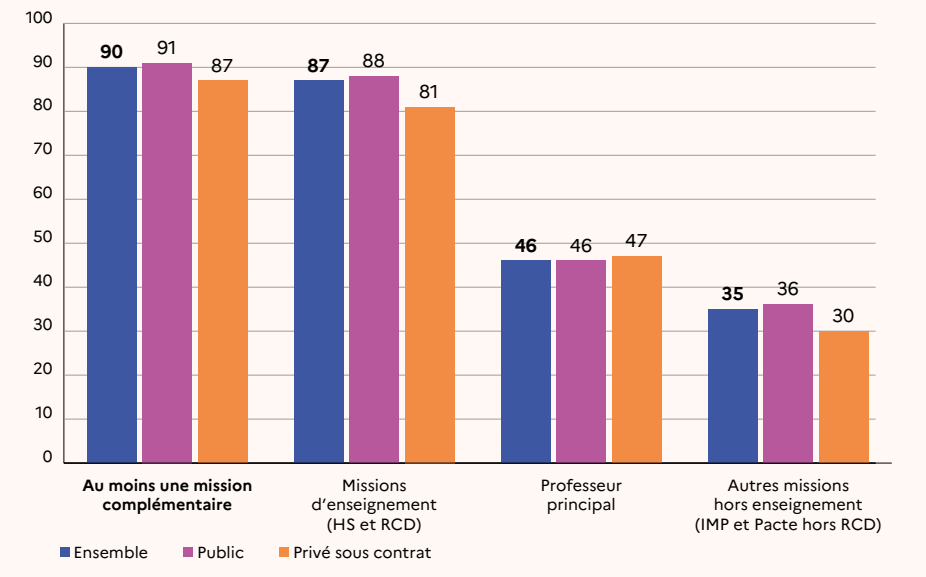
En 2024-2025, 90 % des enseignants du second degré effectuent au moins un type de mission au-delà de leur ORS

Au cours de l'année scolaire 2024-2025, 90 % des enseignants des établissements du second degré réalisent au moins un type de mission au-delà de leur ORS, une proportion plus élevée dans le public (91 %) que dans le privé (87 %) ↘ **figure 1**. Les missions d'enseignement (heures supplémentaires et RCD) constituent la forme de mission complémentaire la plus fréquente : 87 % des enseignants en effectuent. Ils sont 46 % à être professeur principal et 35 % réalisent d'autres missions hors enseignement (IMP et Pacte hors RCD). Quel que soit le secteur, la fonction de professeur principal concerne les enseignants en proportion équivalente, contrairement aux missions d'enseignement et aux autres missions hors enseignement plus répandues dans le public.

57 % des enseignants exercent plusieurs types de missions complémentaires

En 2024-2025, 57 % des enseignants exercent plusieurs types de missions complémentaires : 58 % dans le secteur public et 53 % dans le secteur privé sous contrat **(voir figure 5 en ligne)**. Un tiers des enseignants cumulent

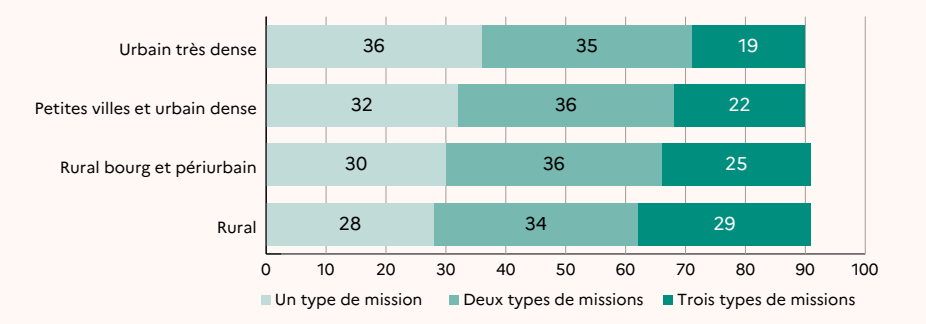
↘ 1 Part des enseignants effectuant des heures et missions au-delà de leur ORS au cours de l'année 2024-2025 (en %)



Lecture : en 2024-2025, 90 % des enseignants exerçant dans un établissement du second degré font au moins un type de mission au-delà de leur ORS, parmi celles étudiées dans l'étude.
Champ : France, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, base Relais.

Réf. : *Note d'Information*, n° 26.50. **DEPP**

↘ 2 Part des enseignants cumulant les dispositifs selon le type de commune au cours de l'année 2024-2025 (en %)



Lecture : en 2024-2025, 63 % des enseignants exerçant dans un établissement situé dans une commune rurale cumulent plusieurs types de missions complémentaires : 34 % en cumulent deux et 29 % cumulent les trois types de missions retenus dans l'étude.
Champ : France, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, base Relais.

Réf. : *Note d'Information*, n° 26.50. **DEPP**

deux types de missions complémentaires, principalement des heures d'enseignement (heures supplémentaires et Pacte RCD) combinées à la fonction de professeur principal, dans les deux secteurs.
Deux enseignants sur dix cumulent les trois types de missions étudiées.
Les heures d'enseignement, lorsqu'elles ne sont pas combinées à d'autres missions, constituent la forme la plus répandue dans les deux secteurs (un enseignant sur trois). Les autres sont très rarement exercés isolément.

Un cumul de différents types de missions plus fréquent au collège, notamment en REP+ et en lycée professionnel

La possibilité d'exercer une mission peut varier selon le type d'établissement et les formations qui y sont proposées.
Dans les collèges situés en REP+, 96 % des enseignants exercent au moins un type de mission complémentaire **(voir figure 6 en ligne)**. Mise à part la fonction de professeur principal, les missions complémentaires y sont plus répandues que dans les autres niveaux de formation pré-bac (95 % des enseignants font des missions d'enseignement, 44 % effectuent les autres missions hors enseignement).
Les enseignants des collèges – surtout ceux en REP+ – et ceux des lycées professionnels sont également ceux qui combinent le plus souvent plusieurs types de missions (entre 58 % et 64 %). Un quart d'entre eux exercent les trois types de mission.
Dans les formations post-bac, 99 % des enseignants de classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et 93 % des enseignants de sections de techniciens supérieurs (STS) font au moins un type de mission complémentaire, principalement d'enseignement, parfois couplées à des missions hors enseignement autres que professeur principal pour ceux de STS (un tiers). Le cumul des missions est nettement moins fréquent : 2 % des enseignants en CPGE et 38 % en STS en exercent plusieurs.
Ces résultats se confirment à autres caractéristiques identiques. Les enseignants des formations en collège ont une probabilité nettement plus élevée de cumuler plusieurs types de missions que ceux des formations générales et technologiques en lycée (catégorie de référence dans la modélisation) : elle est supérieure de 44 % pour ceux en REP+, de 41 % pour ceux en REP et de 28 % pour ceux dans les collèges situés hors éducation prioritaire **(voir figure 7 et méthodologie en ligne)**. Les enseignants des formations professionnelles en lycée présentent une probabilité plus élevée de 9 % par rapport à la catégorie de référence.
À l'inverse, la probabilité de cumuler plusieurs missions est nettement plus faible parmi les enseignants des formations post-bac.

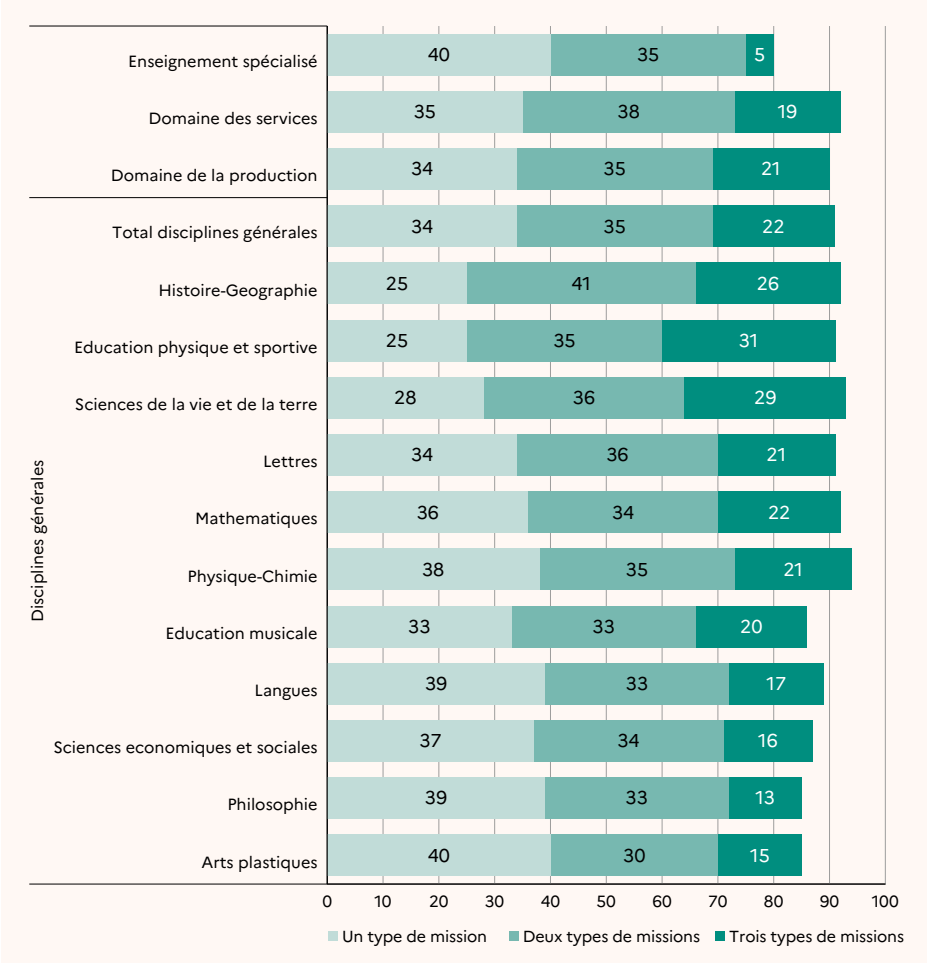
Davantage de missions cumulées dans le milieu rural

Le cumul des missions est également plus fréquent dans les établissements situés en milieu rural et périurbain : six enseignants sur dix sont concernés **↘figure 2**.
Les établissements situés en milieu rural sont souvent plus petits. Pourtant, même à taille d'établissement égale, les enseignants en milieu rural conservent une probabilité plus élevée de cumuler plusieurs types de missions. À l'inverse, plus la commune est urbanisée, plus cette proportion diminue : dans les petites villes et zones urbaines denses, 58 % des enseignants cumulent au moins deux missions, ils sont 54 % en milieu urbain très dense. Cependant, les missions d'enseignement sont exercées de façon égale entre les différents types de territoires.
De la même façon, les enseignants cumulent moins fréquemment différents types de missions dans les établissements les plus grands : ils sont 55 % dans ceux de 900 élèves ou plus, contre 59 % à 61 % dans les autres établissements **(voir figure 8 en ligne)**. En effet, le nombre plus important de personnels dans ces établissements pourrait limiter la nécessité pour un même enseignant de cumuler plusieurs missions. Ces écarts sont moins marqués dans les collèges en éducation prioritaire et dans les lycées.

Les enseignants âgés de 40 à 49 ans font le plus de missions complémentaires, quel que soit le type de dispositif

Les missions exercées et leur cumul dépendent également du profil des enseignants. Ainsi, les enseignants âgés de 40 à 49 ans sont ceux qui exercent le plus souvent au moins une mission en complément de leur ORS, en moyenne 93 % d'entre eux, quel que soit le type de dispositif **(voir figure 9 en ligne)**. Ils sont suivis par les enseignants de 30 à 39 ans et ceux de 50 ans ou plus (respectivement 92 % et 90 %). Les moins de 30 ans sont les moins concernés par les missions complémentaires : 81 % en effectuent au moins une. Les enseignants âgés de 40 à 49 ans sont également ceux qui cumulent le plus souvent plusieurs types de missions (64 % d'entre eux, contre 43 % des moins de 30 ans). Cette différence demeure après contrôle des autres caractéristiques observées.
Les différences selon le sexe sont faibles avec 90 % des enseignantes et 91 % des enseignants exerçant au moins une mission complémentaire. À caractéristiques identiques, les femmes ont cependant une probabilité supérieure de 3 % de cumuler les types de missions. En effet, si à temps plein, la proportion de femmes cumulant des missions est proche de celle des hommes (59 % contre 58 %), à temps partiel, elles sont plus nombreuses dans cette situation (37 % contre 31 %).

↘ 3 Part des enseignants cumulant les dispositifs selon la discipline de poste au cours de l'année 2024-2025 (en %)



Lecture : en 2024-2025, 66 % des enseignants d'éducation physique et sportive cumulent plusieurs types de missions complémentaires : 35 % en cumulent deux et 31 % cumulent les trois types de missions retenus dans l'étude.
Champ : France, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, base Relais.

Réf. : *Note d'Information*, n° 26.50. DEPP

Les professeurs agrégés, de chaire supérieure et les certifiés exercent plus souvent au moins un type de mission complémentaire

Quel que soit le niveau de formation dans lequel ils enseignent, les professeurs agrégés, de chaire supérieure et les certifiés exercent plus fréquemment au moins une mission complémentaire (entre 91 % et 99 %) **(voir figure 10 en ligne)**.
Le recours par les professeurs de lycée professionnel varie davantage selon le niveau de formation et le secteur : ils en font plus que la moyenne lorsqu'ils enseignent en collège REP+ (98 % en réalisent au moins une), dans les formations générales, technologiques et professionnelles en lycée (92 %) ou en STS (97 %). Les agrégés et les professeurs de chaire supérieure sont surreprésentés parmi les enseignants réalisant des missions complémentaires d'enseignement, tandis que les certifiés ou assimilés et les professeurs de lycée professionnel le sont pour les trois types de missions.
Si les missions de type hors enseignement (IMP et Pacte hors RCD) mobilisent davantage les professeurs des écoles qui exercent dans le second degré (44 %), ces derniers ainsi que les contractuels ou maîtres délégués effectuent moins de missions complémentaires.
Enfin, les professeurs de lycée professionnel et les enseignants certifiés ou assimilés sont ceux qui cumulent le plus souvent plusieurs types de missions (respectivement 63 % et 61 % d'entre eux).

Trois professeurs d'EPS sur dix combinent les trois types de missions

Parmi les enseignants des disciplines générales, les professeurs de physique-chimie, de SVT, de mathématiques, d'histoire-géographie et d'EPS sont plus de 90 % à effectuer au moins un type de mission supplémentaire, le plus souvent sous forme d'heures d'enseignement. La fonction de professeur principal est plus fréquemment assurée par les professeurs d'histoire-géographie (64 %), suivis par ceux de SVT (56 %). Les autres missions hors enseignement sont, quant à elles, le plus souvent réalisées par des professeurs d'EPS (51 %).
Les enseignants de ces trois disciplines sont également ceux qui cumulent le plus de types de missions (les deux tiers d'entre eux). Les professeurs d'EPS exercent le plus fréquemment les trois types de missions retenus dans l'étude (31 %) **↘ figure 3**.

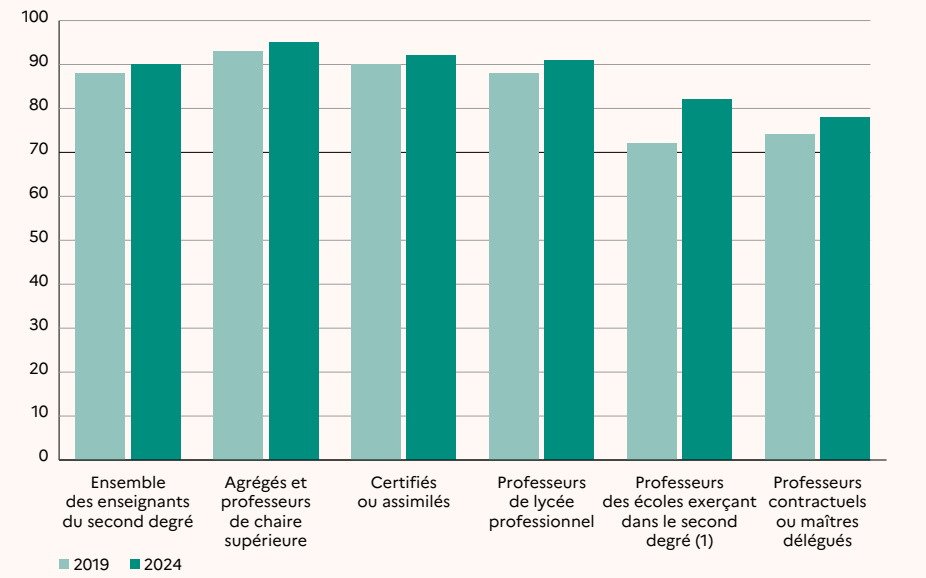
Hausse de la proportion d'enseignants réalisant des missions complémentaires, dans le contexte de la mise en place du Pacte

Depuis 2019, la part d'enseignants du second degré exerçant au moins une mission complémentaire a progressé, passant de 88 % à 90 % **↘ figure 4**. Elle est passée de 89 % à 91 % dans le secteur public et de 85 % à 87 % dans le secteur privé **(voir figure 11 en ligne)**. Cette augmentation s'explique en partie par celle des heures supplémentaires annualisées (HSA), sous

l'effet de l'ouverture des HSA aux enseignants à temps partiel à la rentrée 2022 et par la mise en place du Pacte enseignant en 2023. Cette progression touche particulièrement les professeurs des écoles qui exercent dans le second degré (+10 points) et les professeurs contractuels ou maîtres délégués (+4 points). Parmi les professeurs des écoles qui exercent dans le second degré, la hausse concerne surtout les missions autres que l'enseignement (44% en 2024, contre 15% en 2019) et la fonction de professeur principal (12% contre 1%) **(voir figure 12 en ligne)**. Les contractuels ou maîtres délégués sont quant à eux plus nombreux en 2024 qu'en 2019 à exercer des missions hors enseignement, autres que professeur principal (21% contre 8%). La proportion d'enseignants cumulant plusieurs missions progresse également fortement dans ces corps : +30 points pour les professeurs des écoles qui exercent dans le second degré et +12 points pour les contractuels ou maîtres délégués, contre +6 points pour l'ensemble des enseignants des établissements du second degré. Ainsi, en cinq ans, la part des professeurs des écoles cumulant au moins deux missions a été multipliée par trois et celle des contractuels ou maîtres délégués par un et demi. La hausse est également marquée parmi les professeurs de lycée professionnel (+10 points)

Enfin, la part d'enseignants cumulant plusieurs types de missions augmente plus fortement dans le secteur privé sous contrat du fait d'une plus forte augmentation des personnels engagés dans d'autres missions que l'enseignement. ■

↘ 4 Évolution de la part des enseignants effectuant au moins une mission complémentaire en 2019 et en 2024 (en %)



1. Professeurs enseignant principalement en Segpa.
Lecture : entre les rentrées 2019 et 2024, la part des enseignants du second degré effectuant au moins une mission complémentaire est passée de 88% à 90%.
Champ : France, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, base Relais.

Réf. : *Note d'Information*, n° 26.50. **DEPP**

POUR CITER LA PUBLICATION

Baradji E. et Christensen M., 2026, « Dans les établissements du second degré, neuf enseignants sur dix effectuent des missions complémentaires rémunérées en 2024-2025 », *Note d'Information*, 26.50, DEPP.

Retrouvez les figures et données complémentaires sur **education.gouv.fr/depp**